

Rapport annuel 2005

Travail de réseau de l'Initiative des villes

L'Initiative des villes a derrière elle une année à la fois variée et riche en activités. En rassemblant leurs forces, ses membres ont accompli un travail de lobbyistes et sont parvenus à faire connaître leur opinion sur divers dossiers relevant de la politique sociale fédérale : révision de la loi sur l'asile, 5^{ème} révision de l'assurance-invalidité, mise en œuvre des recommandations de la CSIAS et régime des allocations familiales. L'Initiative des villes jouit d'une bonne visibilité à l'échelon de la politique sociale fédérale où elle est considérée comme un partenaire compétent et sérieux. C'est grâce à son engagement durable et professionnel que l'Initiative des villes s'est progressivement acquise cette reconnaissance. Autre point positif, l'Initiative des villes constitue maintenant un réseau efficace dont l'action repose sur l'action conjointe de membres d'exécutifs responsables de la politique sociale de leurs communes, de cadres de leurs administrations et de spécialistes. Il convient de souligner la détermination et le sens de l'anticipation de ces personnes dont l'engagement permet de mettre en œuvre de manière particulièrement économique l'article 50 de la Constitution fédérale (sur la nécessité de prêter attention aux conséquences des décisions fédérales sur les villes et les communes).

Präsidium

Ruedi Meier

Sozialdirektor, Luzern

Vice-Présidence

Marianne Huguenin,
Conseillère
municipale, Sécurité
sociale, Renens

Politique sociale des villes et des communes : une navigation par vent contraire

Les succès obtenus grâce au travail de l'Initiative des villes, l'efficacité de la collaboration entre ses membres ainsi que les efforts consentis par les différentes personnes et instances actives dans le domaine de l'action sociale ne peuvent pas dissimuler une tendance lourde : les discussions actuelles sur les mesures d'économie et la réduction de la charge fiscale ainsi que les réformes en cours des assurances sociales (AI, LACI, LAsi) augmentent la pression qui s'exerce sur les villes et leur politique sociale. Le danger est grand de voir l'assainissement de certaines branches de la sécurité sociale ou la révision de certaines lois intervenir sans que leurs conséquences sur les autres domaines de l'action sociale aient été sérieusement évaluées. Le domaine de l'aide sociale se trouve au bout de ce processus de révision en cascade. Il est le responsable ultime de la prise en charge des personnes qui n'ont plus leur place dans aucune autre branche de la sécurité sociale. Ce constat conduit l'Initiative des villes à se positionner en faveur d'une approche globale lors de la révision des différents régimes sociaux. Les effets des modifications envisagées sur les autres branches de la sécurité sociale doivent être évalués et corrigés par les mesures d'accompagnement qui s'imposent.

Secrétariat Suisse
latine

Philippe Meystre

Secrétariat général

Sécurité sociale et
environnement

Case postale 5032

1002 Lausanne

T 021 315 72 11

F 021 315 70 01

Initiative-villes
@lausanne.ch

Thèmes abordés de manière concrète

Durant l'année 2005, l'Initiative des villes s'est penchée sur les thèmes et problématiques suivants :

-- Révision de la loi sur l'asile

Le durcissement (planifié) de la loi sur l'asile va poser des problèmes supplémentaires aux villes. Outre les conséquences financières et sociales des modifications envisagées, l'Initiative des villes craint que la révision porte atteinte à la tradition humanitaire de la Suisse.

-- 5^{ème} révision de la loi sur l'assurance invalidité (LAI)

L'Initiative des villes s'est opposée à ce que l'assainissement de l'assurance invalidité prévue dans la 5^{ème} révision LAI se fasse aux dépens de l'aide sociale financée par les villes. Elle soutient plusieurs dimensions de la révision (détection précoce, [ré]insertion) mais exige que la politique fédérale prévoie une collaboration globale et impérative des différentes branches de la sécurité sociale (assurance chômage, assurance invalidité, aide sociale). Le dispositif de collaboration interinstitutionnelle (CII) constitue à cet égard un pas dans la bonne direction que l'Initiative des villes soutient activement.

-- Mise en œuvre des recommandations de la CSIAS

L'Initiative des villes a participé activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des nouvelles recommandations de la CSIAS. Reposant sur le modèle de l'incitation, celles-ci créent la base nécessaire pour renforcer l'intégration des allocataires de l'aide sociale. Les places de travail demeurent toutefois insuffisamment nombreuses en dépit de la conjoncture favorable, expliquant pourquoi le modèle incitatif fondant les nouvelles recommandations CSIAS n'a débouché pour le moment que sur des résultats hésitants.

-- Allocations familiales

En collaboration avec le groupe de travail « Perspectives en matière de politique familiale », l'Initiative des villes s'est positionnée en faveur d'une harmonisation des différents régimes d'allocations familiales et d'une unification du montant des allocations. Sa position débouche sur une opposition résolue au référendum lancé contre les récentes décisions des Chambres fédérales.

-- Chômage des jeunes

La conférence de printemps a fourni l'occasion d'analyser ce thème de manière détaillée et d'en débattre. Les villes sont déterminées à faire en sorte que les jeunes trouvent aussi rapidement que possible un emploi, s'intègrent dans la société et assurent leur entretien de manière autonome. Le chômage des jeunes ne doit pas être le point de départ d'une dépendance durable à l'égard des prestations sociales.

-- Insertion professionnelle des allocataires de l'aide sociale

Pour sa conférence d'automne, l'Initiative des Villes est parvenue, en collaboration avec l'Union patronale suisse, à réunir des représentants de l'économie et du domaine social autour de la même table de discussions pour analyser le thème « intégration professionnelle des allocataires de l'aide sociale » puis esquisser des solutions à ce problème. Cette manifestation a recueilli un large intérêt et a été considérée de tout côté comme un succès. La conférence a connu un large écho à l'échelon national. Elle a donné confiance à ceux qui souhaitent, à l'échelon régional, développer des modèles d'intégration professionnelle en collaboration directe avec les entreprises. Elle a aussi permis de constater que l'intégration professionnelle dépend dans une large mesure de la conjoncture. Améliorer la situation sur le plan de l'intégration professionnelle passe par une collaboration renforcée entre l'économie et les services sociaux.

-- Parvenir à des résultats appréciables avec des moyens réduits

L'un des enjeux auxquels l'Initiative des villes et ses quarante-neuf membres sont confrontés consiste à devoir travailler de manière efficace sur des thèmes de nature

sociopolitique en mobilisant un minimum de ressources seulement. La réussite passe par une bonne coopération entre ses différents organes :

-- Bureau

L'Initiative des villes est placée sous la présidence de Ruedi Meier, directeur des affaires sociales de la Ville de Lucerne (président depuis 2002) ainsi que de Mmes Marianne Huguenin, conseillère nationale, directrice des affaires sociales de la Ville de Renens (vice-présidente depuis 2005), Maja Ingold, directrice des affaires sociales de la Ville de Winterthur (depuis 2002) et Edith Olibet, directrice de la formation, des affaires sociales et des sports de la Ville de Berne (depuis 2005).

-- Secrétariats de Lausanne et Lucerne

Les tâches d'administration et de coordination pour la Suisse latine sont confiées à M. Philippe Meystre, secrétaire général de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement de la Ville de Lausanne. Le secrétariat pour la Suisse alémanique est confié à M. Marcel Schuler, responsable de l'état-major de la Direction des affaires sociales de la Ville de Lucerne (Beat Däppeler jusqu'en mars 2005) ainsi qu'à sa collaboratrice, Mme Nicole Bucher.

-- Groupe de travail des chefs des services sociaux

Sous l'angle professionnel, l'Initiative des villes est soutenue par un groupe d'experts provenant des villes membres. Les chefs des services sociaux assurent le contact avec le travail de terrain. Ils sont en quelque sorte des « sismographes » en matière de problèmes sociaux. Ils participent à la rédaction de prises de positions dans le cadre de procédures de consultation, rédigent des documents de réflexion et contribuent à la définition du contenu des conférences semestrielles. Ce groupe de travail est placé sous la direction de M. Michael Hohn, chef du Service social de la Ville de Berne.

-- Collaboratrices spécialisées

L'Initiative des villes recourt à des collaborations externes pour traiter certains sujets ou réaliser certaines tâches. Il s'agit plus particulièrement de Mme Frauke Sassnick Spohn, collaboratrice scientifique, de Mme Marietherese Schwegler, chargée de communications et de Mme Renate Salzgeber, collaboratrice scientifique en charge du dossier « indicateurs sociaux ».

-- Groupes de travail

En cas de nécessité, l'Initiative des villes confie l'examen de problèmes particuliers à des groupes de travail spécialisés :

- ▶ **Groupe de travail « indicateurs sociaux »** chargé de la rédaction du rapport annuel et de l'interprétation de ses résultats
- ▶ **Réseau « asile »** chargé de rédiger les prises de positions de l'Initiative des villes concernant ce domaine particulier
- ▶ **Groupe de travail « conférences semestrielles »** chargé de préparer les rencontres de printemps et d'automne.

-- Collaboration avec des commissions importantes traitant de sujets politiques et sociaux

L'Initiative des villes ne peut atteindre ses principaux objectifs et faire entendre sa voix à l'échelon de la Confédération qu'en participant ou en s'associant à des

organisations de grande envergure actives dans les domaines politique et social.
L'Initiative des villes est représentée au sein :

- ▶ **de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)**
- ▶ **du groupe de travail « Perspectives en matière de politique familiale »**
- ▶ **de divers groupe de projet et groupes de travail**

L'Initiative des villes entretient en outre d'étroites relations de collaboration avec :

- ▶ l'**Association des communes suisses**, M. Sigisbert Lutz, secrétaire général et Mme Maria Luisa Zuercher-Berther, collaboratrice scientifique
- ▶ l'**Union des villes suisses**, M. Heinz Christen, président (M. Marcel Guignard dès le mois de septembre), M. Urs Geissmann, directeur
- ▶ la **Conférence suisses des institutions d'action sociale**, M. Walter Schmid, président et M. Ueli Tecklenburg, secrétaire général

-- Remerciements

L'Initiative des villes a réalisé passablement de choses en 2005. Nos remerciements les plus sincères vont à toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont apporté leur contribution à son activité.

Initiative des villes : Politique sociale

Ruedi Meier, président

Philippe Meystre, responsable du secrétariat pour la Suisse latine

Marcel Schuler, responsable du secrétariat pour la Suisse alémanique

Lucerne et Lausanne, 29 avril 2006